

CGV-910504

UNIVERSITÉ DE MONCTON

105^e réunion (spéciale) du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 4 mai 1991

9 h Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS

Richard Savoie, président
Laurier Thibault, vice-président
Donald Aubé
Léone Boudreau-Nelson
Paul L. Bourque
Édèse Bujold
Gérald Clavette
Camille Ferguson
Georgio Gaudet
Paul Lavoie
Dollard LeBlanc
Antonine Maillet
Yves Martin
Yvon Ouellette
Anna Rail
Jacques Robichaud

PRÉSENTS

Jean-Bernard Robichaud
René-Pierre Roussel
Norman Roy
Dennis Savoie
Gilles Long, secrétaire

Invités

Paul-Émile Benoit
Rhéal Bérubé
Armand Caron
Normand Carrier
Médard Collette
Léandre Desjardins
Louis Malenfant
Marielle Préfontaine

EXCUSÉS: Yvan Bastien, Anne Church, Louise Comeau, Marcel R. Comeau,
Marcelle Fafard-Godbout et Anne Marrec

ABSENT: Jean-Paul Soucy

TABLE DES MATIÈRES

Page

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU J O U R	3
6.	PROJET <i>CONSERVATION D'ÉNERGIE</i>	3
7.	NOMINATIONS	4
8.	BUDGET 1991-92	4
9.	RAPPORT SOMMAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS-ES DU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	5
10.	PROCHAINE RÉUNION	6
11.	CLÔTURE	6
	ANNEXES	7
	ANNEXE A: <i>Projet Conservation d'énergie</i>	8
	ANNEXE B: Budget 1991-1991	11
	ANNEXE C: Rapport sommaire sur la situation financière des étudiants-es du Nouveau-Brunswick à l'U de M	26
	ANNEXE D: La position de la FÉÉCUM concernant les frais de scolarité	37

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 8. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes, plus particulièrement aux nouveaux membres: Camille Ferguson du Nord-Est et Yves Martin, professeur au CUSLM. Les personnes suivantes se sont excusées: Yvan Bastien, Anne Church, Louise Comeau, Marcel R. Comeau, Marcelle Fafard-Godbout et Anne Marrec.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Monsieur le Président demande aux membres d'observer une minute de recueillement.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R: 01-CGV-910504

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Édèse Bujold

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté."

ADOPTÉ. Vote u n a n i m e

6. PROJET CONSERVATION D'ÉNERGIE

(Voir l'annexe A, page 8)

Médard Collette explique. Une firme d'experts de la ville de Moncton a été retenue. Ce projet global serait de l'ordre de 1.5 million. Des démarches ont été entreprises auprès d'Énergie Nouveau-Brunswick pour l'obtention de financement.

R: 02-CGV-910504

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par René-Pierre Roussel

"Que le Conseil des gouverneurs accepte le projet tel que présenté."

Monsieur le Président explique qu'à la réunion de juin il y aura plusieurs nominations à faire. Si on acceptait de suspendre le règlement, il y aurait une nomination à faire aujourd'hui, soit celle du directeur des services pédagogiques du CUSLM. Le Comité a terminé son travail. Si le rapport est accepté, il faudra recruter un nouveau professeur et, en juin, cela aurait un impact négatif.

R: 03-CGV-910504

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Yvon Ouellette

"Que le règlement relatif à l'avis de résolution soit suspendu."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

7.1 CUSLM: Directeur des services pédagogiques

R: 04-CGV-910504

Il est proposé par Jean-Bernard Robichaud et appuyé par Paul L. Bourque

"Qu'Adrien Bérubé soit nommé au poste de directeur des services pédagogiques du CUSLM pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 1991 au 30 juin 1996."

L'Exécutif de l'Association des professeurs et bibliothécaires du CUSLM appuie cette nomination.

VRCUS: Nous sommes dans la même situation, mais nous ne sommes pas prêts ce matin. Il reste à préciser les conditions de travail. On peut attendre en juin.

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

8. BUDGET 1991-1992

(Voir l'annexe B, page 11)

Monsieur le Président précise que le Comité de finance a scruté ce budget. Il s'agit d'un budget réaliste, selon lui.

Médard Collette explique. Il précise qu'il s'agit du budget de fonctionnement général et que ça n'inclut pas les fonds à buts très spécifiques.

Principaux commentaires

- Quel était le niveau du personnel en 85-86 par rapport au 701?
- VRA: Au CUM, 677. Le 701 se répartit comme suit: 326 professeurs et 375 autres employés. Au niveau des professeurs, il y en avait 297 en 1985-86. Le nombre a

projet complet. Il faut que le centre étudiant devienne le projet de l'Université. Il va devoir y avoir une formule de financement beaucoup plus diversifiée.

- Chancelier: Les étudiants vont comprendre que le 25\$ va pour un projet spécifique. Si l'étudiant vote pour quelque chose dont il ne bénéficie pas, c'est un geste noble de la part des étudiants. Je les admire et je les encourage à 100%.
- Selon Madame Boudreau-Nelson, l'Association des anciens-nes pourrait possiblement augmenter la cotisation de quelques dollars pour contribuer à la réalisation du centre étudiant.

PAUSE 10 h 45

REPRISE 11 h

R: 05-CGV-910504

Il est proposé par Georgio Gaudet et appuyé par Paul Lavoie

"Que le budget 1991-92 soit accepté tel que présenté."

Vote u n a n i m e
ADOPTÉ.

**9. RAPPORT SOMMAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES
ÉTUDIANTS-ES DU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**
(Voir l'annexe C, page 26)

Monsieur le Vice-président déplore l'abolition du programme de remise de prêts du Nouveau-Brunswick. En pratique, beaucoup d'étudiants-es auront plus à rembourser. Il faudrait passer une résolution pour les informer que les gouverneurs ne sont pas très heureux de cette décision.

Selon le Président de la FÉÉCUM, environ 15% des étudiants sont au "maximum des prêts et bourses".

R: 06-CGV-910504

Il est proposé par Laurier Thibault et appuyé par Donald Aubé

"Que le Recteur communique avec le ministre Russell King pour lui exprimer nos préoccupations par rapport à l'abolition du programme de remise de prêts et pour lui demander de maintenir ce programme indispensable pour les finissantes et finissants de l'Université de Moncton."

Vote Pour 17

Contre 0

Abstention 1

10. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 8 juin, à 9 h, au Centre universitaire de Shippagan.

11. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 50.

Contresigné le _____

Richard Savoie, président

Gilles Long, secrétaire

ANNEXES